



Entre le 29 novembre et le 6 décembre prochain, vous allez désigner les représentants du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL).

Cette instance, élue pour 4 ans, a compétence pour émettre un avis sur tout ce qui concerne votre dossier individuel: titularisation, mutation, promotion et évaluation professionnelle notamment. Pour être défendu, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités de nos services.

Qui sont les candidats F.O.-DGFIP 75 ?

Des collègues représentatifs des différentes missions de notre Direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances Publiques.

De nouveaux militants motivés pour faire respecter les droits de tous les agents.

Des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion et qui ont à cœur de défendre vos droits sans parti pris, sans jamais s'engager dans la cogestion.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

En votant pour les candidats F.O.-DGFIP 75, vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat, libre et indépendant.

En votant F.O.-DGFIP 75, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent le bien fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

Au cours du mandat qui s'achève, les règles de gestion ont été profondément modifiées.

Vos élus **F.O.-DGFIP 75** en CAP ont défendu dans toutes les instances les intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents de notre Direction et se battent à longueur d'années pour faire retirer des comptes rendus d'évaluation tous les éléments à caractère personnel ou discriminant.

F.O.-DGFIP 75 s'oppose à la réduction ou à la suppression des compétences des CAP locales, à la redéfinition des sanctions disciplinaires et au « management renforcé », prévus par CAP22.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par **F.O.-DGFIP 75** dans de vraies négociations.

F.O.-DGFIP75 exige notamment :

- > l'arrêt immédiat des suppressions d'emploi et un recrutement à la hauteur des emplois nécessaires à la réalisation de nos missions dans de bonnes conditions ;
- > au moins deux vrais mouvements de mutations par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- > le maintien du délai de séjour d'un an entre 2 mutations ;
- > la disparition des affectations ALD facteur de précarité et de mobilité forcée pour les agents concernés ;
- > que tous les agents en situation prioritaire soient mutés dans le département demandé et affectés sur un poste fixe, dans la commune sur laquelle s'exerce la priorité ;
- > le droit au retour, c'est-à-dire que les agents promus de C en B ne soient plus soumis à une mobilité forcée conformément au plan d'action ministériel «égalité professionnelle femmes-hommes» ;
- > que toutes les vacances d'emplois soient pourvues dès lors qu'il existe des demandes ;
- > que chaque agent puisse se présenter aux concours et examens sans limitation aucune tout au long de sa carrière.

Je vote


TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018








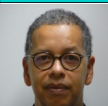
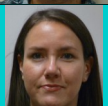
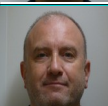


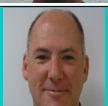

NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

LISTE DES CANDIDATS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES









COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°3 – AGENTS ADMINISTRATIFS

	1 – Martine MINIOU (Agent Principal 1ère Classe – Londres – Enquêteur)		1 – Kamel HAMDI (Agent Principal 2ème Classe – Godefroy Cavaignac SIP 11ème Ledru-Rollin)
	2 – Sonia MARIE-SAINTE (Agent Principal 1ère Classe – Paganini - TP CAS)		2 – Mama CISSE (Agent Principal 2ème Classe – Réaumur – Division Services Financiers)
	3 – Régis PINAULT (Agent Principal 1ère Classe – NDV – CSP de Paris)		3 – Stéphanie LAVOYE (Agent Principal 2ème Classe – Réaumur – Dépenses Locales de Personnel)
	4 – Sylvain LANGLOIS (Agent Principal 1ère classe – Londres – SDE Saint-Lazare)		4 – Emmanuel BODIN (Agent Principal 2ème Classe – Argonne – SIP 19ème Buttes-Chaumont)

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°2 – CONTRÔLEURS

	1 – Marie DALL'OSTO ATASAVUN (Contrôleur Principal – Réaumur – F.O.)		3 – Sylvie CASSAGNES (Contrôleur Principal – Beuret – SIP 15ème Saint-Lambert)
	2 – Pauline GUETTA (Contrôleur Principal – Réaumur – Établissements Interdépartementaux)		4 – Marie-Laure BOYER (Contrôleur Principal – Réaumur – Comptabilité Générale)
	1 – Maxime COMONT (Contrôleur 1ère Classe – Godefroy Cavaignac – SIP 11ème Ledru-Rollin)		3 – Stéphane DERGUI BOUSSOU (Contrôleur 1ère Classe – Uzès – BCR Paris-Centre)
	2 – Karine MARQUENET (Contrôleur 1ère Classe – Meuniers – SIE 12ème Daumesnil)		4 – Serge REDON (Contrôleur 1ère Classe – Réaumur - Comptabilité Générale)
	1 – Gilles GLEYO (Contrôleur 2ème classe – Uzès – SIE Paris 9ème Est)		3 – Audrey SOULEYREAU (Contrôleur 2ème classe – Sand – SIP 16ème La Muette)
	2 – Sylvain BOURDON (Contrôleur 2ème classe – Londres – SDE Saint-Lazare)		4 – CORVO Célia (Contrôleur 2ème classe – Paganini – TP Paris Amendes 2ème Division)

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°1 – INSPECTEURS

	1 – Thierry DELATRE (Inspecteur – NDV – Division Paye SLR A)		5 – Jean-Baptiste CHOLLET (Inspecteur – Uzès – PCE 9ème)
	2 – Fabienne TSIN YING FING (Inspecteur – Bénard – TP CHS)		6 – Sandrine CHARBONNIER (Inspecteur – Londres – Division Contentieux des Particuliers PFP 1)
	3 – NOWACZYK Jean-François (Inspecteur – Banque – SIE 2ème Bonne Nouvelle)		7 – Pascale GARRABOS (Inspecteur – Godefroy Cavaignac – SIP 11ème Oberkampf)
	4 – Joëlle JOUANNEAU (Inspecteur – Londres – Division Contrôle Fiscal Est)		8 – Alexis CHOFFAT (Inspecteur – Godefroy Cavaignac PCR 11ème-12ème)

Je vote
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES 
FON LA DIFFÉRENCE